

Conseil d'administration

Lycée La Martinière Diderot

Séance du 29 septembre 2020

- Le quorum étant atteint, M. le proviseur ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18h10;
- Date de la convocation : 21 septembre 2020;
- Nombre de membres : 25 ;
- Quorum : 13 ;
- Présents à l'ouverture du conseil : **18 votants** ;
- Secrétaire de séance : Odile Lassasseigne (parent FCPE)

1. Approbation du PV du CA du 30 juin 2020

Il est précisé que l'acquisition du robot de mesures dont il avait été question lors de ce CA a été validée. Il sera sur le site le 14 octobre 2020.

♦ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 18

2. Bilan de la rentrée scolaire

Effectifs

- Le ½ poste infirmier et ½ poste AED n'ont pas été pourvus malgré la motion commune (professeurs/parents) déposée en juin 2020.

Les agents de laboratoire et certains personnels du secrétariat vacataires n'ont pas leurs heures supplémentaires payées depuis février. Ces heures supplémentaires ont pourtant été votées en février 2020 pour l'année 2019 – 2020.

Le poste de personnel technique sur le site des Augustin n'est toujours pas pourvu. Il en est de même des postes de secrétariat.

- En raison de démissions ou de postes non pourvus au mouvement, certains postes d'enseignants étaient vacants à la rentrée. A ce jour, des remplacements ont pu être organisés en interne et complétés par des contractuels. Tous les postes sont donc à présent pourvus.

- Cette année le lycée compte 1575 élèves (pré et post bac), 246 sur le LP et 130 apprentis.

Il y a des inquiétudes quant au maintien de certains enseignements de spécialité, car les 3 premières générales ont des effectifs réduits (24 et 26 élèves) contre 35 les années précédentes.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat :

- des élèves ont cru que l'ensemble des enseignements de spécialités était proposé dans tous les lycées ;
- d'autres n'ont pas obtenus leur 1^{er} choix de lycée...

La série STI2D se porte très bien, de même pour la STL.

DGH :

Le lycée avait 2837 heures en juin. Fin juillet le rectorat souhaitait un réajustement à la baisse de 22heures. Finalement le lycée n'a perdu que 7heures.

Cette diminution était justifiée par les effectifs moindres des bac techniques. Il faut en effet une moyenne de 29 élèves, or s'ils sont plus de 30 en moyenne en STI2D, ils sont sous ce seuil en STL.

Les 38,5 IMP votées en juin ont été maintenues.

3. Contrats et Conventions :

✓ **Convention M. Courgeaud pour UFA**

Prêt à titre gracieux du gymnase les mardis et vendredis de 17h45 à 18h45.

✓ **Convention accueil étudiant DSAA avec UGA**

Accueil au sein de la CPGE d'une élève de l'UGA pour le 1^{er} semestre 2020-2021

✓ **Convention ciné cité**

✓ **Avenant Convention Greta avenant n°1 à la convention constitutive**

Le présent avenant a pour objet de mettre en conformité la convention constitutive du GRETA Lyon métropole avec les nouvelles dispositions du décret n° 2019-317 du 12 avril 2019 intégrant l'apprentissage aux missions des groupements d'établissements (GRETA) constitués en application de l'article L. 423-1 du code de l'éducation

✓ **Avenant Convention Greta prise en charge partiel repas stagiaire**

Le présent partenariat concerne les apprentis du GRETA-CFA Lyon Métropole dont la formation se déroule en tout ou partie au sein de l'établissement d'accueil. Sous réserve de l'accord préalable de l'établissement d'accueil, cette convention peut aussi concerner des apprentis du GRETA-CFA dont la formation se déroule à l'extérieur de l'établissement d'accueil (autre établissement scolaire de l'enseignement public ou site propre du GRETA-CFA).

Il s'agit de permettre aux apprentis du GRETA-CFA, sous réserve des modalités de gestion arrêtées par l'établissement d'accueil :

- D'une part d'accéder librement au service de restauration scolaire,
- D'autre part, sous réserve des disponibilités de l'établissement d'accueil, de bénéficier d'une solution d'hébergement à l'internat.

Ce service est proposé pendant les seules périodes d'ouverture de l'établissement scolaire et du service de restauration et d'hébergement.

Modalités de participation financière du GRETA-CFA

La participation financière du GRETA-CFA est de :

- 3€ par repas,
- 6€ par nuitée.

✓ **Convention UFA BTS IT 2020-2022**

✓ **Convention Lycée Lumière mutualisation des payes**

Mise en place du prélèvement

Le conseil d'administration procède à un vote global de ces conventions et avenants

♦ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20

✓ **Convention Partenariat BIMP prix préférentiel Apple**

La société BIMP, service éducation et partenaire éducation agréée Apple (AAES), souhaite établir une convention de partenariat avec l'EPSI afin de proposer des conditions d'acquisition particulières pour les étudiants, les enseignants et le personnel administratif de l'établissement.

La décision concernant cette convention est ajournée afin de préciser les modalités contractuelles, dont la première lecture met en lumière une part publicitaire importante en faveur de la société BIMP.

4. DBM pour info et pour vote :

✓ **DBM pour information :**

- ✓ **Prélèvement sur fonds propres**
i. 20 000.00€ ALO-Coronavirus

Les frais liés à l'achat de gel hydroalcoolique étant conséquents, les représentants de la Mairie invitent le lycée à demander une subvention à la région.

Les parents souhaitent savoir si le gel hydroalcoolique est présent en quantité suffisante dans l'établissement. La configuration de l'établissement, la présence de plateaux techniques, de laboratoires... a contraint le lycée à repenser le déploiement des accès.

Il a également été décidé de mettre à disposition du virucide, des papiers pour aller au-delà des contraintes et assurer la sécurité de tous.

- i. 20 000.00€ ALO Entretien maintenance
- ii. 15 000.00€ SRH maintenance
- iii. 9434.40€ DBM sur provision créances CEC
- iv. 2970.57 DBM pour solde contrats aidés

✓ **Ouverture sur ressources nouvelles pour vote :**

- i. 1 500.00€ projet OVIA suite convention
- ii. 1 760.00€ OSPECTACLE suite vente costumes Grain de Tailles
- iii. 400.00€ OSPECTACLE suite vente costumes Galapiat
- iv. 500.00€ convention Au

✓ **Virement AP vers OPC pour achats de 3 systèmes didactiques de régulation**

- i. 7 974.22€ de AP 04CIRA vers OPC CIRA

♦ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20

5. Autres éléments financiers :

- ii. Créance DARBON Franck

Admission en non-valeur pour un montant de 44.11€ certificat d'irrecouvrabilité de l'huissier. (Créance initiale 340.06€)

♦ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 200

iii. Dons caisse de solidarité

12€ Mme Guetat reliquat voyage Val d'Arly
12€ Mme Mangé reliquat voyage Val d'Arly
12€ Mme Barthot Picot reliquat voyage Val d'Arly
50€ Mme Boëté suite annulation Maths en Jeans

457.38€ divers personnes solde restaurant selon tableau infra.

AUDY JEREMY	AVCE DP	41,34 €
CARAMELLI LILI-ROSE	AVCE DP	24,00 €
DUTHEIL LISA	AVCE DP	14,00 €
JALLERAT SALOME	AVCE DP	41,34 €
MARITON PAULINE	AVCE DP	114,00 €
MOYNE NOLWEN	AVCE DP	41,34 €
REYNAUD TRISTAN	CROUS EXT	3,25 €
SEGURA JULIETTE	AVCE DP	38,16 €
TURRI EVE	AVCE DP	38,16 €
LEMOINE ANOUK	AVCE DP	38,16 €
INES DAVID	COMX	24,70 €
BRODIER MARC	COMX	19,13 €
RONCHAIL PIERRE	COMX	19,80 €

◆ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20

iv. Dons action STD2A

50€ Mme Albinana suite annulation Barcelone

◆ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20

v. Admissions en non-valeur des créances sur CNASEA

Il s'agit des financements par le CNASEA d'emplois aidés dont le lycée était autrefois employeur. Une partie décès financement n'ont pu être obtenu à l'époque faute d'éléments.

- 2 970.57€ sur contrats aidés
- 9 434.40€ sur contrats CEC

Le CNASEA oppose la prescription sur ces dossiers qui peuvent être considérés comme définitivement perdues.

Ces créances ont fait l'objets de réserves comptables de la part de Mme LORCY et de M. THIBAUT.

◆ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20

6. Sorties et Voyages :

- ◆ **Annulation voyage Frozinone 2020 :**
- ◆ **Annulation Voyage Berlin DSAA décembre 2020**

Compte-tenu de la situation sanitaire.

- ◆ **Sortie Lycéens au cinéma.**

Le tarif des sorties cinéma est fixé à 2,5€ par élève et par séance.

✓ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20

- ◆ **Sortie Firminy site le Corbusier + MAC**

A destination DNMADE 1^{er} année Espace et Evènement et 2^{ème} année Espace

Soit 45 étudiants 3 accompagnateur

Le 14 octobre.

Transport en car

Coût : 14 €

◆ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20

- ◆ **Sortie Firminy site le Corbusier + MAC**

En décembre Sortie à PARIS sur les traces d'Albert Kahn. Coût 9€.

◆ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20

7. Questions diverses :

- **Logement par CNAS :**

- **CNAS État :**

Il est soumis, pour avis, la proposition de reconduire pour 2020-2021 les attributions des logements aux personnels d'Etat suivant :

- Proviseur
- 3 proviseurs adjoints
- Gestionnaire comptable
- Attaché d'administration
- 2 secrétaires d'intendance
- 1 infirmière
- 2 conseillers principaux d'éducation

✓ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20

- **CNAS Région :**

Il est soumis, pour avis, la proposition de reconduire pour 2019-2020 les attributions des logements aux personnels de la région suivant :

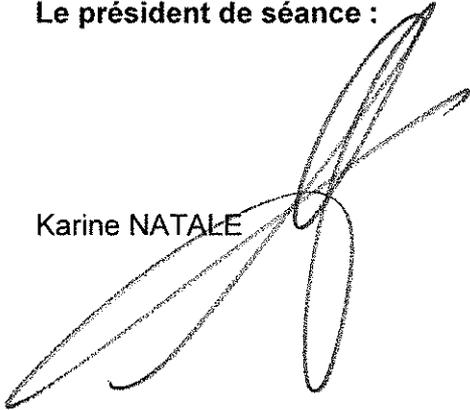
- 2 agents d'accueil
- 2 agents de maintenances
- 1 responsable cuisine
- 1 responsable des équipes techniques

✓ **Vote** : Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20

La séance est levée à 19h55

Le président de séance :

Karine NATALE



Le secrétaire de séance :



Odile Lassasseigne (parent FCPE)

Dates à venir :

- CA d'installation : mardi 3 novembre 18h
- Présentation du budget par M. Thibault : jeudi 19 novembre 18h
- CA budget : jeudi 26 novembre 18h.